

**Diocèse de Montréal.** — Du 29 janvier, saint François de Sales ; du 1 février, sainte Brigide ; du 2 février, la Purification (Repentigny) ; du 3 février, saint Blaise.

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 29 janvier, saint François de Sales (Pointe-Gatineau) ; du 1 février, sainte Brigide (Ottawa et Manotick).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 1 février, saint Ignace (North Stanbridge), saint Ephrem et sainte Brigide.

**Diocèse de Nicolet.** — Du 29 janvier, saint François de Sales et saint Valère (Bulstrode).

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 30 janvier, sainte Martine ; du 1 février, saint Ignace (Coteau-du-Lac).

**Diocèse de Pembroke.** — Du 29 janvier, saint François de Sales (Lyndock et Raglan) ; du 1 février, sainte Brigide (North Onslow).

J. S.

## CERTIFICAT D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

**D**ANS son allocution au clergé, à l'occasion du Jour de l'an, Mgr l'archevêque a parlé de l'enseignement du catéchisme. Les parents chrétiens, les maîtres et maîtresses d'école, et surtout les prêtres qui ont charge d'âmes — curés, aumôniers ou vicaires — tous doivent considérer comme un devoir rigoureux de bien enseigner le catéchisme aux enfants. Il est entendu que désormais, selon les instructions de Sa Sainteté Pie X, l'âge de discrétion, au jugement des parents et du confesseur, suffit pour admettre les enfants à la première communion. Elle ne sera donc plus retardée nulle part comme autrefois. Mais c'est toujours une obligation grave, répétons-le, pour ceux que cela concerne, d'instruire à fond les enfants de la doctrine sainte.

Chaque semaine, dans les écoles de la ville, précisait Monseigneur dans sa lettre du 9 décembre dernier, les prêtres du saint ministère devront visiter leurs écoles et y faire le catéchisme. De même, à la campagne, ainsi qu'on le faisait jadis, pour ceux qui "marchaient au catéchisme", on continuera